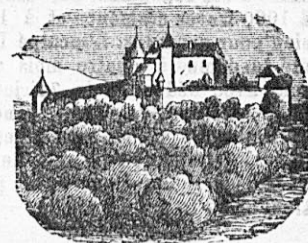




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9^h 37 9^h. BULLE, dép. 5^h 1^h 5 6^h.

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50
 . . . 6 mois » 2 50
 Étranger . . . 1 an » 5.—
 . . . 6 mois » 3.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 12 c. Canton et Suisse, 15 cent. Étranger, 20 cts. la ligne on son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S.A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage).

L'exploitation laitière.

D'anciens dénombrements du bétail montrent qu'on attachait autrefois peu d'importance à l'industrie laitière. En règle générale, le petit paysan entretenait une seule vache qui pourvoyait à sa consommation journalière. On ne trouvait des exploitations proprement dites qu'à proximité des villes et dans les grands alpages. Les premières fournissaient le lait, les exploitations montagnardes fournissaient le fromage et le beurre. Le fromage de l'Emmenthal s'exportait au 17^{me} siècle déjà. Peu à peu on se mit à le fabriquer dans d'autres contrées de la Suisse que dans sa vallée d'origine, spécialement dans les cantons situés au nord de Berne.

Dans la seconde moitié du 18^{me} siècle, la fabrication de l'« Emmenthal » s'était développée à tel point que la ville de Bâle manquait de beurre. Les autorités durent intervenir. Le 29 mars 1755, la commission préposée à la vente du beurre réclamait du paysan une quantité de beurre proportionnée au nombre de ses vaches. L'ordonnance du 11 juin 1760 obligeait les fermiers à ne fabriquer que des fromages mi-gras depuis le mois de mars jusqu'au mois de mai, et à fournir chaque semaine une demi-livre de beurre par vache. Au dire d'un paysan de l'époque, la fabrication du fromage était en effet beaucoup plus avantageuse. On retrouve ailleurs encore des faits analogues.

Les prix du lait. — Le lait a subi, comme les autres aliments, des variations de prix considérables d'une année à l'autre. En 1795, par exemple, on payait le pot successivement 8 et 15 centimes, car le lait devenait rare à cause de la fermeture des frontières. Une hausse semblable se produisit en 1814, quand la présence des armées étrangères provoqua une disette de lait et un renchérissement général de la vie.

Durant la seconde moitié du 19^{me} siècle, la frontière n'étant jamais fermée, le prix du lait ne varia guère. Mais à cette époque le lait était rare parce que le paysan trouvait plus de profit dans la vente du fromage et du beurre. En 1870 il vendait son lait de 13 à 15 1/2 cent. le litre; en 1880 et en 1890 de 13 1/2 à 15 cent. Les experts en la matière affirment que ces

prix ne pouvaient couvrir les frais d'exploitation. Les paysans furent obligés de fonder des syndicats.

Dans la seconde moitié du 19^{me} siècle, l'industrie laitière se développa beaucoup plus intensément qu'on ne l'eût jamais supposé. C'était là une conséquence directe de l'extension des prairies artificielles et du développement des laiteries rurales. Mais la raison première de toute cette évolution résidait avant tout dans les exigences énormes des villes dont la population s'était accrue par le commerce et l'industrie. Au début, la vente n'était pas organisée. Les paysans apportaient simplement leur lait au laitier qui le conduisait deux fois par jour à la ville. En 1870 et 1880 les premières coopératives laitières se fondèrent. Elles forment aujourd'hui les immenses syndicats des laitiers.

Depuis lors, les prix des terrains, comme ceux du bétail, ont doublé et même triplé. Il ne faut donc pas s'étonner du renchérissement du lait.

G.

Notre faune.

Les mustélidés.

Dans cette famille, nous avons à grouper la martre, la fouine, le putois, la belette.

La martre est de la grandeur d'un chat moyen. Son pelage est brun sombre. Ce qui caractérise cet animal, c'est qu'il a une grande tache jaunâtre au cou. Sa nourriture consiste surtout en petits oiseaux, écureuils, lièvres. Elle fait des parcours incroyables afin de se procurer sa pitance. Les chasseurs doivent faire de très grands trajets avant de la découvrir. Cet animal ne se chassait qu'à la neige. Une fois que ses empreintes sont découvertes dans la neige, il faut les suivre ou les couper; finalement, un nid sur un arbre, une fente de rocher lui servant de refuge, c'est là qu'on la tue. Sa fourrure est très chère et recherchée.

La fouine.

Le corps est identique à celui de la martre et elle a également au cou une grande tache, mais blanche. La couleur de sa robe est grise. Ses habitudes sont celles de la martre. Il y a cependant, aux pattes, une différence que beaucoup de chasseurs ne connaissent pas. La partie inférieure des pat-

tes de la fouine est dégarinée de poils, tandis que chez la martre il y en a.

Le putois.

Le putois est un peu plus court que les deux précédents. Son pelage est jaune à la naissance du poil et brun sombre aux extrémités. La queue est plus petite. Sa nourriture est la même que chez les deux précédentes, avec cette différence toutefois que ce dernier est amateur d'œufs et égorgeur de poules. Il habite les granges, les galetas; on le trouve aussi dans les tas de bois, de pierres. La moindre excavation lui sert d'abri. Le putois n'est pas seul à visiter les basse-cours; la fouine ne détaste pas ces rapines.

La belette.

C'est le plus petit de nos animaux sauvages. En été son pelage est roux avec le dessous du ventre blanc. En hiver son aspect est tout différent. Elle est belle blanche, la moitié de la queue seule est noire. La belette ne creuse pas de galeries, mais utilise celles du mulot, animal dont elle se nourrit principalement. Elle détruit beaucoup de petits oiseaux, de jeunes lièvres, de poules. Evidemment, cet animal ne mange pas ces victimes trop grandes. Elle se contente de leur sang. La belette possède près de l'orifice rectal deux glandes dont l'odeur infecte éloigne ses ennemis. C'est de sa fourrure d'hiver que sont faits les manteaux des monarques; alors elle prend le nom d'hermine. Comparativement à son corps, la belette est le plus vorace des mammifères, laissant loin derrière elle le tigre, etc.

F. GREMION.

NOUVELLES SUISSES

Trains plus rares et billets plus chers. — D'après la *National Zeitung*, les projets élaborés par les C. F. F. pour le cinquième horaire réduit prévoient la suppression complète de tous les trains express pour lesquels on doit payer un supplément, ce qui entraînerait la disparition des derniers express qui circulent encore sur la ligne Genève-Lausanne-Fribourg-Berne-Zürich.

Avec le renchérissement du charbon, on prévoit d'autre part une nouvelle augmentation du prix des billets de voyageurs.

L'agence Presse télégraphe dit savoir que cette augmentation sera de 40 % pour les billets de 1^{re} et de 2^{me}

classe et de 30 % pour les billets de 3^{me} classe.

On considère comme probable que les abonnements généraux seront rétablis, mais que les prix en seront élevés de beaucoup.

Les suppléments suivants seront perçus pour les trains rapides : de 1 à 100 kilomètres en 1^{re} classe, 2 fr.; en 2^{me} classe, 1 fr. 50, et en 3^{me} classe, 1 fr. — De 101 à 200 kilomètres, 4 fr., 3 fr. et 2 francs.

Pour les parcours dépassant 200 kilomètres, 6 fr., 4 fr. 50 et 3 fr.

Sur les lignes exploitées à la vapeur, les billets de plaisir, les billets circulaires, les billets combinés, les billets de société et d'école ne seront plus délivrés, d'une manière générale.

Des exceptions pourront être accordées par les chemins de fer de montagne, les entreprises de navigation et les chemins de fer électriques.

Il sera délivré des abonnements généraux de trois mois, aux prix suivants : 1^{re} classe, 600 fr.; 2^{me} classe, 450 fr. et 3^{me} classe, 300 francs.

L'arrêté fixe en outre les détails pour les abonnements d'écoliers, d'apprentis et d'ouvriers, les taxes pour les bagages, les marchandises, animaux vivants, transports militaires, etc.

— On mande de Berne :

Les nouveaux horaires devront être prêts pour l'impression le 20 juin; ils seront mis en vigueur dès que la nécessité s'en fera sentir, par un arrêté spécial du Conseil fédéral.

La hausse du charbon. — Dans le *St.-Galler Tagblatt*, un spécialiste écrit que, pour les chemins de fer fédéraux seulement, l'augmentation de 100 % du prix du charbon exigée par l'Allemagne entraînerait une augmentation de dépenses de 32 millions de francs par an.

Le journal ajoute qu'il nous est simplement impossible d'accepter les conditions allemandes, car « elles équivalent à l'étranglement de notre existence économique, fondement de notre existence politique ».

Le congrès radical de Berne. — Le comité central du parti radical suisse adresse une circulaire aux organisations cantonales pour les engager d'une manière pressante à participer au congrès de Berne des 11 et 12 mai prochain. La question de l'initiative socialiste pour l'impôt direct et de la réforme financière fédérale fera l'objet de rapports de MM. Gaudard, conseiller national, et Kunz, conseiller aux Etats.

Le Congrès aura à désigner le nouveau Vorort et le président du parti.

Tessin. — Procès d'espionnage. — La Cour pénale du Tribunal fédéral a jugé trois espions qui ont travaillé en faveur de l'Allemagne et au détriment de l'Italie. L'un, nommé

Haas a été condamné par contumace à 1000 francs d'amende et à l'expulsion pour deux ans. L'inculpé Ruetz a été condamné à quatre mois de prison, avec déduction de 74 jours de prison préventive, 1100 francs d'amende et l'expulsion pour 2 ans, et le nommé Ostendorf à un mois de prison avec déduction de la détention préventive, et 50 francs d'amende.

A L'ÉTRANGER

La guerre en Europe.

Les effectifs engagés dans la grande bataille.

Le correspondant de l'agence Havas sur le front britannique télégraphie que le nombre des divisions allemandes présentes sur le front occidental dépasse aujourd'hui 200, et le nombre des divisions engagées, 120.

Jamais, dans aucune bataille, pareille masse d'hommes ne fut employée.

Un coup de batat.

Le commandant en chef de la flotte anglaise de combat annonce avoir balayé le Cattégat le 15 avril. Dix chalutiers allemands furent coulés par le feu des canons anglais. Leurs équipages ont été sauvés par les navires britanniques. Les Anglais n'ont pas eu de pertes.

Bolo exécuté.

Bolo pacha a été fusillé mercredi matin, à 6 heures, à Vincennes, sans incident.

Voici quelques détails complémentaires sur les derniers moments de Bolo. Quand le directeur de la prison lui annonça que l'heure d'expiation était sonnée, Bolo se dressa sur son lit, pâlit légèrement, puis répondit assez calme : « C'est une bonne nouvelle que vous m'annoncez là ; oui, tant mieux ! c'est une délivrance, je suis ravi ! » Bolo commença alors à faire une toilette soignée, revêtit un élégant costume, mit un chapeau melon et des gants blancs.

Le capitaine Bouchard lui demandant s'il avait quelque chose à ajouter aux révélations qu'il lui fit, l'ex-pacha répondit sèchement « non », puis il resta seul avec l'aumônier de la prison. Il communia et entendit la messe avec un grand recueillement.

Bolo refusa de signer la levée d'érou, puis il prit place dans une automobile militaire qui le conduisit à Vincennes entouré d'un peloton d'artilleurs à cheval.

Arrivé au poteau d'exécution, Bolo, soutenu par l'aumônier, mit pied à

terre et entendit la lecture de la sentence de mort. Après cette lecture, Bolo fut conduit au poteau d'exécution ; il remit lui-même au gendarme un bandeau de soie bleue-claire qu'il avait préparé et qu'on lui noua derrière la tête.

L'officier commandant le peloton d'exécution abaissa son épée rapidement et les 12 balles partirent ensemble. Bolo s'écroula, plusieurs balles l'avaient atteint à la tête lui faisant sauter le crâne. L'aumônier s'approcha du corps et entr'ouvrit le vêtement de Bolo. Le prêtre en retira deux mouchoirs brodés traversés par les balles que Bolo avait placés sur son cœur. L'aumônier avait promis de remettre ces souvenirs à la veuve et au frère du condamné.

Le cercueil a été ensuite transporté au cimetière de Vincennes où il est déposé provisoirement, car la famille a réclamé le corps du condamné.

CANTON DE FRIBOURG

Le testament de M. Max Folly. — L'orphelinat de Fribourg est institué héritier de M. Max Folly, déduction faite des legs suivants :

1000 fr. à la confrérie de Saint Sébastien de Fribourg ; 500 fr. à la musique de Landw. hr. ; 500 fr. à la Société de gymnastique l'Ancienne ; 200 francs au Chœur mixte de Saint Nicolas ; 200 fr. à l'Union instrumentale de Payerne ; 200 fr. à la Société des cafetiers de Fribourg ; 100 fr. au Chœur mixte allemand ; 200 fr. à la Crèche catholique ; 100 fr. à la Crèche protestante ; 100 fr. à la Crèche de Beauregard ; 200 fr. aux RR. Pères Capucins de Bulle ; 200 fr. aux RR. Pères Capucins de Romont ; 300 fr. aux Rév. Sœurs de Montorge ; 200 fr. aux Rév. Sœurs de la Maigrange ; 200 francs aux Rév. Sœurs de l'Hôpital des Bourgeois ; 100 fr. à chacun des fileuls qui s'annonceront, plus diverses sommes encore à des amis ou à des enfants d'amis du défunt.

Ces legs payés, il resterait un montant de 20,000 fr. au minimum à la disposition de l'Orphelinat. M. Max Folly a tenu à préciser que, sur ce capital, 3000 fr. devaient constituer un fonds dont les intérêts serviront à procurer aux orphelins une petite promenade annuelle avec collation, le jour de la fête du testateur.

GRUYÈRE

Conférence. — Les lois fédérales sont toujours compliquées ; si elles

tel du Coq Hardy, où il s'était aménagé, à prix d'or, un logis confortable.

Le beau maréchal-des-logis de Léon était lui aussi, de la fête, car sa chère Léonor avait promis de venir le voir pendant quelques instants, sous la tutelle de son amie Christine.

Les deux jeunes filles furent exactes au rendez-vous. Elles avaient pu s'échapper, grâce au désordre inhérent à un voyage pareil et qui ne permettait pas à Mme la surintendante d'avoir l'œil sur toutes les filles d'honneur de Madame. Plusieurs d'entre elles étaient d'ailleurs logées en ville, c'était le cas pour Mlle de Clairville et pour Christine.

Après les premiers épanchements, Mlle de Meyrac aborda un sujet important pour sa mission.

S'adressant à Marmont :

— J'ai remarqué, ces jours-ci, parmi les officiers de bouche, un homme aux allures étranges et dont le visage ne m'est pas inconnu.

— Que t'importe cet homme, ma chère Christine !

— Il m'importe beaucoup, au contraire, car, si mes soupçons sont justifiés, j'ai dépiaté un espion au service de Madame.

— Dans ce cas, l'antienne change. Qui te fait suspecter cet homme ?

— Tout.

— Mais encore ?

ne le sont pas, les détails d'application le deviennent, si bien que le public a souvent de la peine à s'y retrouver.

La loi sur le timbre n'échappe pas à cette règle ; c'est pourquoi la conférence annoncée pour ce soir, vendredi, à 8 heures, au Cercle des Arts et Métiers, sera la bienvenue. Cette question intéresse non seulement le monde des affaires, banques, commerçants, industriels, mais tout le public en général. La compétence de l'honorable conférencier, D^r Dupraz, avocat, n'est plus à démontrer. Aussi la conférence aura-t-elle un succès complet, comme elle l'eut à Fribourg tout dernièrement.

Soirée de gym. — Le public qui affectionne tout particulièrement la soirée annuelle de gymnastique, se demandait sans doute si nos braves gyms se laissaient aller à la mollesse et ne travaillaient plus, leur soirée s'étant fait attendre si longtemps. S'il y a eu renvoi, cela tient au fait que plus de vingt membres étaient mobilisés cet hiver. La section désire naturellement donner complète satisfaction au public ; et cela lui était difficile au moment où une bonne partie de ses membres étaient absente.

Mais le public ne perdra rien pour avoir attendu. La soirée de dimanche s'annonce comme une des plus intéressantes qu'ait données notre vaillante section. Un riche programme et le travail parfait attireront tout le public de Bulle et des environs.

Les pupilles apporteront à cette soirée le concours de leurs jeunes talents. La Musique agrémentera de ses morceaux les meilleurs les intermèdes. Et des soldats français ont bien voulu, pour cette soirée, offrir au public un assaut d'escrime.

En faut-il plus pour donner satisfaction entière aux exigences des spectateurs ?

Outrecuidance et gaffe. — Il est quelque part en Suisse un homme plein de suffisance, dévoré du besoin de cette popularité qui lui échappe constamment. Toujours prêt à se mettre en avant, il est toléré, mais non reçu. Et cette soif de mettre en évidence sa toute petite personne lui fait commettre gaffe sur gaffe. Si vous ne l'avez pas reconnu, nous nous contenterons de citer le passage suivant d'un article de la *Gazette de Lausanne* :

« Nous devons relever une erreur commise par les *Basler Nachrichten* de lundi soir. Le journal bâlois prétend qu'un journaliste appartenant à la *Feuille d'Avis* de Lausanne aurait déclaré dans un discours au Singerhaus que cette journée de la presse l'aurait converti à la cause bâloise et qu'il se

— Son attitude obséquieuse démentie par la dureté de son regard. Son obstination à se trouver là où il n'a que faire : on le rencontre partout, alors qu'il devrait, comme ses camarades, se tenir à l'office.

— Il est de fait que cela est curieux.

— Enfin, et surtout, un certain regard d'intelligence qu'il échangea l'autre soir, en ma présence, avec Monsieur, frère du roi, et qui n'était pas l'humble salut d'un valet à son maître tout-puissant.

Marmont et de Léon se regardèrent émus.

— Que dis-tu là, Christine ? Cet humble domestique serait d'intelligence avec Son Altesse.

— Pour moi, la chose n'est pas douteuse.

— Quelle est la physionomie de cet homme ? Dépeins nous les traits de son visage.

— Il a l'air d'un soldat déguisé, bien qu'il ait le visage rasé et affecte une attitude des plus humbles. Ses traits sont durs et son nez recourbé semble le bec d'un oiseau de proie. Son langage est celui d'un Gascon ou plutôt d'un Provençal, et il s'étudie à dissimuler son accent.

Marmont et de Léon dirent en même temps :

— C'est le portrait du sieur de Maurel.

— Qui ça, de Maurel ?

— Un ancien lieutenant des gardes, qui fut cassé et chassé de l'armée pendant la campagne des Flandres. Tu t'en souviens,

rendait compte maintenant que la Foire doit rester à Bâle. Il aurait en effet été piquant d'entendre un Lausannois prononcer un tel discours à Bâle. Mais ce qui lui enlève tout intérêt, c'est qu'il a été tenu par un rédacteur d'un petit journal de Bulle, paraissant deux fois par semaine et dont personne n'a pu nous dire le nom.

Quelle piquante blessure d'amour-propre pour le personnage en cause : rechercher avec avidité toute occasion de se mettre en vedette et finalement laisser ignorer jusqu'à son nom.

Il ne s'agit, bien entendu, ni de la *Gruyère*, ni du *Fribourgeois*. Au reste chacun aura reconnu le personnage en cause. L'inéparrable éditeur de la *Feuille d'avis* de Bulle.

Concours de chant. — Lundi prochain, 22 avril, aura lieu à Bulle la neuvième réunion des Céciliennes de la Gruyère. Le programme comprend un concours de chant sacré par les treize sections participant à la réunion. Après le concours, cortège en ville et productions de chants du pays sur la place de la Promenade.

Il faut insister pour que le public assiste nombreux à cette réunion et, par ses applaudissements, vienne encourager les efforts artistiques et musicaux de nos chanteurs.

Les participants au banquet, qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, sont priés de ne pas oublier la carte de pain et de graisse.

Remise de décorations. — Une remise de décoration par M. le Commandant Gay aura lieu à Bulle samedi prochain.

Le Capitaine Oeuvard, notre hôte si sympathiquement connu, et quatre autres internés de la région recevront la croix de guerre, témoignage de l'esprit d'abnégation dont ils ont fait preuve aux moments difficiles et glorieux de la grande guerre. La cérémonie aura probablement lieu à 3 h. 1/2 sur la place de la promenade.

Marsens. — A la demande d'un grand nombre de personnes qui n'ont trouvé place dimanche soir dernier, la *Fusée Rouge* sera représentée encore dimanche 21 avril, à 8 et à 8 heures, avec d'autres productions toutes nouvelles.

Qu'on se le dise !

La Gruyère à Bâle. — Les personnes désireuses de participer à la visite de la Foire d'Echantillons à Bâle seront heureuses d'apprendre que la course ne durera que deux jours. Départ dimanche matin et retour lundi soir. On peut s'inscrire auprès

de Léon ?

— Certes.

— J'étais de service le jour où on m'apporta au roi son lieutenant qu'on venait de surprendre en flagrant délit de vol au préjudice de son capitaine, M. de Romilly.

— Que dit Sa Majesté ?

— Peu de choses : « Depuis longtemps, monsieur, dit le roi, les rapports de M. de Louvois sur votre compte sont mauvais. Aujourd'hui, je pourrais vous faire pendre comme un vulgaire malfaiteur de grand chemin. Je ne veux pas oublier que vous fûtes de mes gardes. Allez, et que je ne vous revvoie plus, vous n'appartenez plus à mon armée, qui ne compte que de braves et honnêtes gens. »

— Le roi fut trop bon !

— Mais M. de Romilly se chargea de venger le corps de messieurs les gardes. Par son ordre, de Maurel fut mis nus jusqu'à la ceinture : une haie de soldats armés d'épées fut formée, et le lieutenant dégradé sortit du camp, chassé à grands coups sur les épaules, par ses propres soldats.

— M. de Romilly est un homme de sens et je l'approuve pleinement.

— Quant à de Maurel, il trouva le moyen de se faire admettre, peu après, au service du chevalier de Lorraine, dont il devint bientôt l'âme damnée.

(A suivre)

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

LA FEMME MOUSQUETAIRE

PAR

28

HENRY GRENET

On prit pour prétexte du passage de Madame en Angleterre un voyage que le roi voulut faire dans ses nouvelles conquêtes vers Dunkerque et Lille.

Ce voyage dépassa en pompe et en splendeurs tout ce qu'il est possible d'imaginer.

C'est au milieu d'une véritable armée que Louis visita toutes les villes conquises, semant l'or, les bijoux et les présents de toutes sortes, non seulement chez ses officiers et ses sujets, mais encore parmi la noblesse flamande venue de Bruxelles, et qu'il accueillit, surtout les dames, avec la dernière galanterie.

Au cours de ce long voyage, Christine de Meyrac et Marmont n'avaient pu échanger que de courts propos. Il furent plus heureux à Dunkerque, la veille de l'embarquement de Madame et de sa maison pour l'Angleterre.

Le comte de Marmont, qui n'était pas de service ce jour-là, recevait sa fiancée à l'hô-

du Président de l'Union des Arts et Métiers jeudi soir.

Cours de Jeune

— Le 1^{er} exercice aura lieu le 21 avril, à 7 heures précises, au Tirage, sous la direction du lieutenant Jean Greter. Les cours de quelques membres de la Société des Sous-officiers de Bulle.

Avis. — Le cours sera interrompu dimanche 21 avril, de 7 h. du matin à 6 h. du soir, en raison de la cause de travaux urgents de première importance.

Cours d'industrie à Bulle. — La Fribourgeoise s'occupe de l'amélioration de la « Gruyère », d'entente

Cinéma L

Dimanche 21 Avril Soirée 8 h.

St. Martino di Cast. Vue d'après nature.

L'ECHARPE DE SO. Comique.

Le plus grand succès de

L'Affaire

du Grand Théâtre.

Grand drame policier et tures en 6 parties sensationnelles d'après le célèbre roman de VALENTIN MANDELS.

Jack se fait docteur. Comique.

et autres vues inédites. DIMANCHE PROCHAIN.

La Puissance Mill.

de la France.

Grande actualité officielle en 4 parties.

T

T

T

T

T

T

T

T

T

T

T

T

T

T

T

T

T

du Président de l'Union gruyérienne des Arts et Métiers jusqu'à vendredi soir.

Cours de Jeunes tireurs.
Le 1^{er} exercice aura lieu dimanche 21 avril, à 7 heures précises du matin, au Tirage, sous la direction de M. le lieutenant Jean Gretener et le concours de quelques membres de la nouvelle Société des Sous-officiers section de Bulle.

Avis. — Le courant électrique sera interrompu dimanche, 21 avril, de 7 h. du matin à 6 h. du soir, pour cause de travaux urgents sur la ligne primaire.

Cours d'industrie laitière, à Bulle. — La Fribourgeoise pour l'amélioration de la Fabrication du « Gruyère », d'entente avec la S^{ci}on

Laitière, à Fribourg, organisera de nouveau cette année à Bulle, un **Cours théorique et pratique** qui aura lieu les 25, 26 et 27 avril et dont voici le programme :

- 1^{er} jour : le matin : —
1. Groupe d'un tiers d'élèves : groupe des essais du lait, rendez vous pour la traite dans une écurie ; examen des tétines ; dégustation des laits ; prélèvements d'échantillons individuels pour essais démonstratifs ; essais pratiques du lait en application aux possibilités montagnardes.
 2. Groupe des deux tiers des élèves : fabrication à la laiterie de Bulle, de fromage $\frac{3}{4}$ gras de consommation ; fabrication du beurre ; emploi d'un malaxeur montagnard ; préparation de culture pure de fromagerie et de présure correspondante.
- L'après midi, de 1 $\frac{1}{2}$ h. à 2 $\frac{1}{2}$ h. : Caractères de la vache laitière ; Le pis de la vache ; Morphologie, Anatomie, Physiologie ; la sécrétion du lait ; Le lait, sa composition. De 2 $\frac{3}{4}$ h. à 4 $\frac{1}{2}$ h. : Les altérations du lait, les microbes du lait, les mamites, les

maladies du lait. L'hygiène du lait ; Particularités montagnardes.

2^{me} jour : le matin comme le premier jour.
L'après-midi de 1 $\frac{1}{2}$ h. à 2 $\frac{1}{2}$ h. : La présure, choix des caillettes, les phénomènes de la maturation de la présure ; nécessité d'une présure murie ; les améliorations de la présure ; les cultures pures de fromagerie en montagne.
De 2 $\frac{3}{4}$ h. à 4 $\frac{1}{2}$ h. : La fabrication du fromage de consommation ; les erreurs actuelles dérivant de la fabrication du fromage de rayon.

3^{me} jour : le matin comme le premier jour.
L'après-midi de 1 $\frac{1}{2}$ h. à 3 h. : La fabrication du beurre ; Maturation des crèmes ; le beurre de brèches ; particularités ; le malaxage obligatoire.
De 3 h. à 5 h. discussions générales.
Chaque soir : réunion et discussion de 8 à 9 $\frac{1}{2}$ h.
Il sera accordé aux participants qui suivront régulièrement le cours :
1. Une indemnité de fr. 15.— pour les trois jours.
2. Une prime à ceux qui remettront, après le concours, un résumé de ce qu'ils auront

théoriquement et pratiquement appris.
S'inscrire par écrit auprès du Bureau de la Fromage Gruyère S. A., Bulle, d'ici au 23 avril 1918.

La famille STÄMPFLI, à La Tour-de-Trême, et les familles alliées, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Influenza.

« Les Pastilles Wybert-Gaba me rendent d'inappréciables services contre la toux, les maux de cou, les catarrhes de poitrine et m'ont maintes fois préservé de l'influenza. Je suis pleinement convaincu de leurs mérites. »
A. O., ancien instituteur à R.
En vente partout à 1 fr. 25 la boîte. Demander expressément les Pastilles «Gaba».

Cinéma Lux

Dimanche 21 Avril
Soirée 8 h.
St. Martino di Castrozza
Vue d'après nature.
L'ÉCHARPE DE SOIE
Comique.
Le plus grand succès du jour
L'Affaire du Grand Théâtre
Grand drame policier et d'aventures en 6 parties sensationnelles, d'après le célèbre roman de VALENTIN MANDELSTAMM
Jack se fait docteur
Comique
et autres vues inédites.
DIMANCHE PROCHAIN
La Puissance Militaire de la France
Grande actualité officielle en 4 parties.

Société électrique de Bulle.

Le courant sera interrompu dimanche, 21 avril, de sept heures du matin à six heures du soir (travaux urgents sur la ligne primaire).

Appareils photographiques neufs et d'occasion

ACHATS ÉCHANGES
ACCESSOIRES
Plaques Pellicules
Films pack Papiers
Cartes postales
Prod. chimiques Expéditions
Catalogues gratuits.
A. Schnell
Place St-François, Lausanne.

On cherche une jeune fille

pour aider à la cuisine et au ménage.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 754 B.

A louer

dans un centre d'étrangers, en Gruyère, un

bon café

de saison (6 mois).
Favorables conditions.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 760 B.

On cherche une bonne fille

pour s'occuper de quatre enfants âgés de 5 à 9 ans et diriger un ménage de campagne.
S'adresser à Mury Ulysse, à Brent sur Clarens.

Vases de cave

ovales, de 600 à 2000 litres, sont demandés par la Société coopérative de Consommation de Bulle.
A la même adresse, à vendre une belle chienne pour la garde et le trait.

Bonne servante

de campagne, connaissant un peu la cuisine
est demandée.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 765 B.

Vacher

protestant, 39 ans, cherche place à la montagne.
Offres avec indication de gage sous P 2280 F, à Publicitas S. A., Fribourg.

AVIS aux entrepreneurs.

L'Usine de lait condensé d'Epagny, la Commune de Gruyères et l'Institut Davillard mettent en soumission les travaux de pose d'une canalisation, d'une longueur de 414 mètres, à établir en bordure des routes cantonales Bulle-Montbovon et Epagny-Broc, près du village d'Epagny.
Les plans et cahier des charges peuvent être consultés au bureau de l'Usine de lait condensé, à Epagny, où les formulaires de soumission seront remis. Les soumissions devront être déposées au même bureau pour le 27 avril, à 5 heures du soir.
Epagny et Gruyères,
le 16 avril 1918.
Les Intéressés.

A VENDRE

un char à banc transformable à échelles, et autres objets chez
Vve Narcisse Savary,
Riaz,



Exploitation de bois à la Joux-Verte sur Roche (Vaud).

Le soussigné recevra jusqu'au 29 avril les offres écrites pour l'exploitation d'environ 750 plantes de sapin cubant 2400 m³ en 3 ou 6 lots. Le garde de tirage Aug. Byrde, à Roche, indiquera les conditions.
Aigle, le 15 avril 1918.
E. Graff
insp. forestier.

A louer

à personnes tranquilles, un petit logement.
S'adresser à M. Thurler, Château-d'Ennas, Bulle.

A vendre

une bonne faucheuse en bon état, à un cheval, avec timon.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 761 B.

Dimanche 21 avril
CONCERT
à l'Auberge de la Cantine
Avry-dev.-Pont.
Invitation cordiale.

Bulle, pharmacie d'office
Dimanche 21 avril
Pharmacie STREBEL

TISSUS

pour **VÊTEMENTS** de Messieurs et Garçons

Tissus anglais 140 cm. large, pour Complots de Messieurs, dessins et couleurs „Nouveauté“ le m. **24. 50**

Tissus anglais 140 cm. large, pour Complots Messieurs, qualité „Extra“, grand choix de dessins le m. **27. 50**

Mi-drap Fantaisie fabrication suisse, p. Complots Messieurs, très solide le m. **17.90, 14.50, 12. 90**

Tissus Fantaisie pour Complots Garçons, se fait en gris-mêlé, 140 cm. large le m. **14. 50**

Tissus Coton pour Pantalons d'été, 130 cm. large le m. **5. 50**

Tissus Milaine très bonne qualité, 140 cm. large, gris moyen et gris sombre le-m. depuis **14. 50**

Occasions en Coupons pour Complots et Pantalons de Messieurs!

Grands Magasins

AU LOUVRE BULLE

(A suivre)

La Salsepareille Model

est un **Dépuratif & Laxatif** qui a fait ses preuves depuis 30 ans. De nombreuses imitations, paraissant souvent meilleur marché, prouvent le mieux le grand succès de cette préparation, d'un goût exquis et d'un effet doux, ne dérangeant aucune habitude. La Salsepareille Model se recommande spécialement contre la constipation habituelle et le sang vicié, ainsi que toutes les maladies qui en dépendent. 1/2 de bouteille 4 fr. 20, 1/3 bouteille 6 fr. La bouteille pour la cure complète 9 fr. 60. La Pharmacie Centrale, Madlener-Gavin, rue du Mont-Blanc, 9, à Genève envoie franco contre remboursement des prix ci-dessus la Véritable Salsepareille Model. — Dépôt à Bulle: Pharmacie GAVIN. 30091X

TRANSPORTS FUNÈBRES

à destination de tous pays.
Maison A. MURITH
Siège social à GENEVE
succursale: FRIBOURG, Téléphone 3.69
Rue de l'Université 6 et Rue du Lycée.
CERCUEILS et COURONNES
en tous genres. — Tarifs très modérés.
CIERGES, articles funéraires.
Dépôts à BULLE: LOUIS PASQUIER, sacristain.
ROMONT, Charles Clément, ébéniste.
CHATEL ST-DENIS, M. Emile Schröter.

LA GENEVOISE

Compagnie d'Assurances sur la vie.
GENÈVE

10, Rue de Hollande.
Fondée en 1872.

sous le contrôle du Bureau fédéral des Assurances, Berne.

ASSURANCES

MIXTES avec ou sans clause d'invalidité. — Au **DÉCÈS** à primes viagères ou temporaires. — A **TERME FIXE** ou **DOCTALE** pour constitution d'un capital en faveur d'enfants.

Combinaisons diverses.

La Compagnie dispose dans ses caisses de 122 fr. pour chaque 100 fr. de valeur actuelle de ses engagements.

Joseph GENOUD, Agent général, à Châtel-St-Denis.

Agents principaux:

Pierre DOUSSE, Le Muret, Téléphone 16.
Marcel JOLION, Farvagny, 1805.2.

A crédit!

Confections pour dames hommes, enfants, chaussures, trousseaux, mobiliers et toutes sortes de marchandises, payables par acomptes mensuels. Fr. 5 ou 10 par mois. Demandez la feuille d'abonnement.

Escargots.

Achete à 5 fr. le mille, port et emballage à ma charge.
P. Fuchs, Areuse.
Gare Boudry.

Nous vous recommandons la plus IMPORTANTE MAISON EN SUISSE, Frankenstein, à Berne, Place Tour d'Horloge.

A louer

une jolie chambre meublée, bien située au soleil.
S'adresser au bureau du journal.

Grande salle de l'Hôtel-de-Ville, à Bulle
Bureau 7 h. Dimanche 21 avril 1918 Rideau 8 h.

Séance de Gymnastique

organisée par la
SECTION DE BULLE
sous la direction de M. Zaugg, moniteur,
avec le gracieux concours du Corps de Musique de la Ville,
de la Section des pupilles et de quelques internés.

Brillant programme de Gymnastique. Assauts d'escrime

par M. FESTE, prévôt breveté, 9^e chasseur à cheval,
et M. LESPITAON, 2^e prix d'épée au championnat interallié
à Neuchâtel.

La soirée récréative est réservée exclusivement aux membres honoraires, passifs et actifs de la Société. La carte d'entrée à la représentation sera exigée pour la soirée récréative. (Orchestre Bertschy, de Berne.)

PRIX DES PLACES:

Réservées, 1 fr. 50; Premières, 1 fr.

On peut se procurer, dès vendredi matin, des places réservées au Café de l'Hôtel de Ville.

Grande vente de bétail.

Le soussigné vendra en mises publiques, devant son domicile, à La Joux, le lundi 22 avril courant, dès 10 heures du matin, le bétail désigné ci-après: 16 vaches portantes ou fraîches vélées, 11 génisses de 2 ans, portantes, 1 taureau de 2 ans, 2 boufs de 2 ans, 3 taureaux de 1 an, 8 génisses de 1 an, 10 veaux de l'année, 4 brebis avec leurs agneaux.

Tout le bétail est de premier choix et de montagne, race pie-noire et fait partie du Syndicat.

Paiement au comptant.

L'exposant:

Alexandre PITTET, La Joux (Fribourg).

Dimanche 21 avril, à 3 h. de l'après-midi
Grande salle du Café Tivoli, à Bulle
CONFÉRENCE

publique et contradictoire
par Jean SIGG, conseiller national, sur la situation économique actuelle, la question du lait et les problèmes d'après-guerre.

Camarades ouvrières et ouvriers de la Gruyère! Consommateurs!

Votre devoir est d'assister à cette conférence.

Union ouvrière de Broc.

Mises de bétail.

Le soussigné exposera en mises publiques le 24 avril 1918, dès 9 heures du matin, à son domicile: 4 vaches, 5 génisses, chèvres et brebis. Paiement au comptant.
Hautville, le 15 avril 1918.

Zénaïde PASSAPLAN.

Location de domaine.

Le Conseil Communal de la Ville de Romont met en location pour le terme de neuf ans à partir du 22 février 1919, le domaine de la Rochette dessous, de la contenance de 75 poses de terrain de 1^{re} qualité.

La mise aura lieu à l'Hôtel de Ville, à Romont, le mardi 30 avril courant, à 3 h. après midi.
Les conditions déposent au bureau de M. Alex. Ayer, directeur du domaine.

LE CONSEIL COMMUNAL

Personne

cherche place comme servante de campagne. S'adr. à Mlle Céline Chappuis, Avry dt-Pont.

JEUNE FILLE

désirant apprendre le télégraphe et le téléphone tout en aidant aux soins de petit ménage, est demandée par Bureau télégraphe Brassus (Val de Joux).

Ane étalon

chez Magnin Napoléon, Marsens.

Fabricants de caisses.

On demande pour tout de suite, 2 ou 3 bons ouvriers connaissant bien la fabrication des caisses d'emballages. Travail en tâche et bien rétribué. Place stable.
S'adresser à M. Dumas & Cie., Romont.

Vendez vos chevaux pour l'abatage et ceux abattus d'urgence, directement à la Boucherie chevaline centrale

Louve, 7, Lausanne.

qui vous les paie le plus haut prix du jour. Avantages: garantie d'abatage et prix convenu payé comptant sans aléas. Si nécessaire, arrivée par camion auto.
Tél.: jour, 15.30, nuit et dimanche, 12.80.

A louer

2 appartements ch-z Vve Gamba, au Tirage, Bulle.

Attestation

J'étais atteint de la pelade (chute partielle de la barbe et des cheveux) depuis une vingtaine d'années. J'avais employé quantité de produits de tous genres qui ne firent aucun effet.

Je fis essai de la lotion « CAPILOR »; après un traitement suivi pendant 1 an et demi, 2 fois par jour, j'obtins la croissance complète de la barbe et des cheveux. Je puis vivement recommander cette célèbre lotion « CAPILOR » à toute personne dans des cas semblables.

La Tour de Tréme, le 2 fév. 1918.

(signé) M. M.

Le « CAPILOR » se vend en flacons de 3.— et 5.— fr.

Envoi contre remboursement.

Dépôt général: Parfumerie MARGOT, Bulle.

-- VELOS --

enveloppes, chambres à air, pièces de rechange et accessoires et de bonne qualité aux plus bas prix chez R. HILDEBRAND, Oerlikon, p. Zurich, la plus importante maison de bicyclettes de la Suisse. Demandez le catalogue gratis et franco.



ON CHERCHE

pour fin avril, une personne de confiance sachant conduire et repasser, pour le service de

Bonne d'enfants.

Inutile de se présenter sans certificats et références; hon gaze. S'adresser sous P 704 B, à Publicitas S. A., Bulle.

AVIS aux maçons.

L'entreprise de l'Endiguement de la Tréme engage de bons maçons.

Fort rétribution.

S'adresser au Secréariat communal de Bulle.

On demande à louer

quelques poses de terre, ainsi qu'une scierne.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 753 B.

Travaux en soumission.

La Commune de La Tour de Tréme met en soumission la construction d'une chambre et cuisine au lieu dit « La Mossetaz ».

Les intéressés peuvent prendre connaissance des conditions et devis chez M. le Syndic, lequel recevra les soumissions par écrit jusqu'au vendredi 19 avril prochain, à 8 h. du soir.

La Tour, le 13 avril 1918.
Le Secréariat communal.

Bibliothèque cantonale
37^{me} Année. — N^o

ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 4.
 . . . 6 mois » 2.
Étranger . . 1 an » 9.
 . . . 6 mois » 5.
payable d'avance.
Prix du numéro: 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.

La situation es

Toutes les marchandises, c'est entendu. Mais cheri, c'est entendu. Mais à quelles causes renchérissement si pénibles les bourses et toutes les petites? Les difficultés de moment sont une de ces choses ne font pas faire retomber la responsabilité dans la situation pénible dans laquelle nous nous trouvons. A un moment nous avons des provisions de France à Certe et à Bordeaux. Et pourtant, à cette époque, nous n'avons pas trouvé le moyen de nous procurer les locomotives à l'un de nos voisins. Il est nécessaire de préciser les conséquences. D'autre part, d'énergie de marchandises se font rares. Comment se font les marchandises-là soient-elles d'un certain nombre de Des accapareurs ont fait tout ce qui était vendable des étaient faites au profit de nos voisins. Le peuple critique, cher sérieusement. On est en proie à l'interdiction des accapareurs. Le projet de loi est même à ces mesures sont prises car tout ce que l'on peut est déjà accaparé. font songer au procédé justices de paix qui nous ont tenu à un citoyen lorsqu'il est ruiné. Et, en dépit des faits certains, les coupables de Genève, le gouvernement expulsait le trop célèbre d'expulsion est rapporté au conseil fédéral et Falk comment peut exercer ailleurs ses lents. A Bulle, notre vigilance de la main sur des accapareurs de Berne oblige la police cher. Nouvelle inconséquence une pernicieuse influence vitalité. Nous avons toutes les mondes à nous procurer